



## **GRÈVE DU 8 MARS : GROUPE DE MOBILISATION DES ÉTUDIANTES DE L'ULB**

### **Qui sommes nous ?**

Le groupe de mobilisation des étudiantes de l'ULB pour la grève du 8 mars s'inscrit dans le cadre du Collectif.e.f 8 mars, qui invite toutes les femmes\* à participer à l'organisation d'une grève des femmes le 8 mars 2019.

\*Concerne toute personne identifiée et/ou se reconnaissant dans l'identité de femme.

### **Pourquoi faire grève quand on est étudiante ?**

D'abord, en tant que futures travailleuses, les étudiantes sont concernées par les injustices qui touchent le monde du travail rémunéré : l'inégalité salariale (le salaire des femmes est, en moyenne, 20% inférieur à celui des hommes), le plafond de verre, la difficulté d'obtenir les postes prisés sont autant d'obstacles auxquels sont confrontées les travailleuses. Par ailleurs, les inégalités de genre au niveau de l'obtention de postes prisés touchent aussi le monde universitaire, ce qui entraîne une sous-représentation des femmes professeuses comparé à la population étudiante : alors qu'une majorité de femmes obtient un diplôme à l'ULB chaque année (59% en 2014-2015), seuls 42% de thèses sont défendues par des femmes, et ce chiffre tombe à 31% pour les membres du corps académique. La dévalorisation du travail des femmes dans le cadre universitaire se manifeste également à travers les stages. En effet, en Belgique les stages dans les études supérieures sont non rémunérés et prestés majoritairement par des femmes. Les secteurs sociaux, plus investis par les femmes (sage-femme, infirmière, puéricultrice, assistante sociale, etc.) sont ceux qui relèvent le plus grand nombre d'heures de stage, ce qui rend la main d'œuvre, gratuite, majoritairement féminine.

En deuxième lieu, en tant que femmes, les étudiantes peuvent être confrontées à des injustices ou à des situations de vulnérabilité au sein des contraintes imposées par l'institution universitaire. Le harcèlement sexuel durant les stages (notamment chez les étudiantes en médecine), les rapports de domination exacerbés par la position des professeurs, des maîtres de stage ou des promoteurs de mémoires, les préjugés et banalisation de stéréotypes sexistes et/ou racistes et les injonctions aux prises de paroles sans tenir compte des injustices qui en découlent sont autant d'obstacles auxquels l'étudiante doit faire face de manière individuelle.

Un autre aspect qui doit être mis en lumière concerne le tabou des règles au sein de l'université (et de la société en général) qui conduit à des situations de

gêne pouvant compromettre le bon déroulement de l'apprentissage universitaire : infrastructures inadaptées, négligence des règles douloureuses concernant les présences obligatoires, etc. De même, la négligence des femmes ayant à charge des enfants en bas âge doit être pointée du doigt et dénoncée : les crèches de l'ULB devraient être gratuites et accessibles à toutes (étudiantes, professeures, travailleuses en sous traitance, etc.).

Troisièmement, les étudiantes sont victimes, consciemment ou inconsciemment, de la culture du viol banalisée sur le campus. Avec ses chansons estudiantines qui incitent au viol ou au harcèlement sexuel, le folklore étudiant se trouve en première ligne dans la liste des acteurs qui participent à la banalisation de violences sexistes à l'ULB. Ces violences ont des répercussions sur les femmes comme sur les hommes, et peuvent conduire à des comportements dégradants et/ou brutaux, c'est pourquoi nous les dénonçons.

La grève est un outil efficace pour visibiliser et combattre les problèmes rencontrés par les étudiantes sur le campus (par exemple, la grève des femmes en Islande en 1975) . De plus, l'organisation de la grève permet de créer un espace de discussion autour des violences et des injustices subies par les femmes : en parler c'est déjà résister.

### **Que revendiquons-nous ?**

Nous revendiquons une réelle prise en charge des difficultés énumérées plus haut et rencontrées par les étudiantes pour que cesse la gestion individuelle de problèmes collectifs. Ces problèmes ne peuvent être réglés que via :

1. Une réelle prise en charge des problèmes liés à la culture du viol dans les soirées étudiantes (par exemple, via la sensibilisation)
2. Un accès légal, facile et gratuit à l'avortement, à la contraception, aux dépistages sur les campus.
3. Un accès facile et gratuit, pour toutes les étudiantes, toutes les professeures et toutes les travailleuses de l'ULB à la crèche universitaire
4. La fin du travail précarisé des femmes, via la rémunération, pour toutes et tous, des stages
5. La mise en place d'un organisme sur le campus destiné à recueillir et à gérer les plaintes (harcèlement, violences faites aux femmes)
6. Une visibilisation plus accrue et une prise en charge réelle des inégalités liées à la sous-représentation des femmes dans le milieu académique (par exemple en mettant en place un plan visant à encourager les femmes à faire de la recherche)
7. Maintenir un large choix de cours dans les filières non productives (majoritairement féminines) et cesser de valoriser les filières productives

8. Une formation de type SACHA (formation à la conscientisation contre le harcèlement) dans les cercles pour lutter contre les violences faites aux femmes
9. Une réelle lutte contre l'islamophobie, qui se manifeste entre autres par des injonctions sexistes à propos du corps des femmes
10. La mise en place d'un cours d'autodéfense féministe en non-mixité
11. La prise en compte dans les infrastructures des besoins réels des femmes (davantage de toilettes individuelles avec des lavabos, distributeurs de serviettes hygiéniques) et des personnes trans/ non binaires (toilettes mixtes).
12. Prise en compte des inégalités face aux prises de paroles et remise en question des systèmes traditionnels de cotation qui les nient
13. Prise en compte des menstruations dans les cours à présence obligatoire et dans les infrastructures universitaires en général

### **Pourquoi l'organisation de la grève se fait-elle en non-mixité ?**

Le Collectif.e.f 8 mars a décidé lors la première Assemblée Générale que l'organisation de la grève du 8 mars se déroulerait en non-mixité choisie. La non-mixité choisie est une pratique qui consiste à organiser volontairement des rassemblements réservés à des personnes appartenant à des groupes sociaux considérés comme « opprimés » dans la société. Cette pratique exclut donc toutes les personnes appartenant aux groupes sociaux dits « dominants ».

L'exclusion des personnes appartenant au groupe dominant (dans le cas de la grève : les hommes cisgenres) permet d'éviter la répétition consciente ou inconsciente des schémas sociaux qui produisent des inégalités, ceux qui sont précisément dénoncés dans nos revendications. La création d'un espace protégé des agressions nous semble être primordiale pour libérer la parole des personnes opprimées (les femmes\*), et créer un entre-soi pour discuter plus sereinement des inégalités découlant du patriarcat.

Nous pensons que les personnes opprimées doivent être à l'origine de leur libération, en décidant elles-mêmes des moyens d'action et des priorités de leur propre affranchissement.